RESSOURCES POUR L'ORIENTATION

Mme GALLINIERE, psychologue de l'éducation nationale, spécialité éducation, développement et conseil en **orientation** (Psy-EN).

Mon rôle est d'accompagner l'élève dans la construction de son projet d'orientation. Nous évoquons les intérêts du jeune, les diplômes, les métiers, les écoles, leur recrutement... de manière personnalisée. Je reçois l'élève en entretien, seul ou bien accompagné de sa famille.

Les élèves peuvent également évoquer avec moi leurs difficultés scolaires ou plus personnelles.

Mon lieu de rattachement administratif est le Centre d'Information et d'Orientation de Lannion :
2 bis rue de Kerampont
22300 LANNION
Tel : 02 96 46 76 50

Me rencontrer:

⁎ Permanence **au collège Le Goffic** : le jeudi

Prise de rendez-vous par :

- pronote (discussion/personnels/Gallinière Cécile)
- mail (cecile.galliniere@ac-rennes.fr)

ou en passant par le professeur principal de la classe.

⁎ Permanence **au CIO de Lannion** : le mercredi
Prise de rendez-vous en téléphonant au CIO (02 96 46 76 50).
Le CIO reste ouvert pendant les vacances scolaires.

Sources d'information :

Guide IDEO « Que faire après la 3è ? » (sera distribué en décembre-janvier)

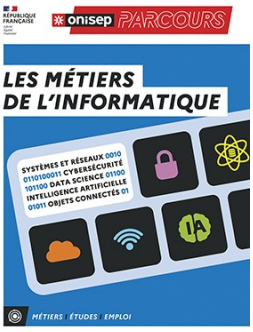

Documents « Parcours » à emprunter au CDI (exemple ci-contre)

Site de l'ONISEP : www.onisep.fr

Padlet du CIO avec toutes les ressources : https://padlet.com/CIOLannionGuingamp/

Calendrier de l'orientation

1er trimestre : S'INFORMER ET FAIRE PART DE SES PROJETS

Vous commencez à réfléchir et à vous informer.

A la fin de ce trimestre, le conseil de classe fait un premier bilan.

2ème trimestre : INTENTIONS D'ORIENTATION

Vous allez formuler vos intentions d'orientation :

- ❑ Seconde générale et technologique vers un bac général ou technologique
- ❑ Seconde professionnelle vers un bac professionnel
- ❑ Première année de CAP

Vous renseignez ainsi le conseil de classe sur vos projets d'études, en retour, le conseil vous donne un avis **provisoire**.

Au cours du deuxième trimestre, les établissements proposent des **portes ouvertes** et parfois des **mini-stages** dans certaines sections, cela permet de vous forger votre propre opinion et d'observer concrètement les filières.

Attention*: démarches particulières pour certaines formations (esthétique, coiffure, sécurité-prévention, hôtellerie, sections artistiques, sections internationales ou double diplôme...) parlez en à votre professeur principal et venez me rencontrer.*

3ème trimestre : VŒUX DÉFINITIFS

En mai-juin, vous formulerez des demandes d'orientation précises et définitives (nom de la classe + nom de l'établissement).

Le conseil de classe se prononcera sur le **passage** ou non en seconde générale et technologique. La famille répondra à cette proposition d'orientation. S'il existe un désaccord, la famille aura la possibilité de rencontrer le chef d'établissement et de faire appel de la décision.

Pour les diplômes de la voie professionnelle et certaines secondes dites « *à recrutement particulier* », une **sélection** se fera lors d'une procédure informatisée. Il est donc indispensable de formuler **plusieurs vœux** pour le cas où votre candidature n'est pas retenue (10 vœux maximum, à ordonner par préférence).

Fin juin : affectation dans un établissement puis inscription par la **famille**.